



Attestation

relative à la Fiche de Déclaration

Environnementale et Sanitaire - FDES

Le 14 décembre 2014.

Nous attestons que les produits :

Peintures mates en phase aqueuse

font l'objet d'une DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE CONFORME A LA NORME NF EN 15804+A1 et son complément national XP P01-064/CN, collective et rédigée en juillet 2014.

Cette FDES couvre des produits fabriqués par Théolaur peintures et notamment le produit suivant :



PRO'G Murs & Plafonds Monocouche Mat

Cette FDES a été déclarée sur le site réglementaire des déclarations environnementales des produits de construction, de décoration et des équipements électriques, électroniques et de génie climatique destinés à un usage dans les ouvrages de bâtiment.

<http://www.declaration-environnementale.gouv.fr/Consultation.aspx>

Accès général aux FDES sur la base inies :

<http://www.base-inies.fr/Inies/Consultation.aspx>

(Il faut le rechercher dans la catégorie "Type de déclaration" : FDES collective.)

Accès direct au fichier pdf avec le lien ci dessous : [cliquez ici](#)